

Résidus verts

Quand ?

La Ville de Forestville procèdera à la collecte des résidus verts les mardis 17 et 31 mai prochain.



Quoi ?

Ces matières sont acceptées lors de la collecte des résidus verts :

- ✓ Feuilles
- ✓ Herbe
- ✓ Résidus de jardin
- ✓ Branches

Comment ?

- ✓ Déposez les feuilles et les résidus de jardin dans des sacs de plastique ordinaires.
- ✓ Coupez les branches en longueur de deux (2) pieds maximum et attachez-les branches en paquets pour éviter leur éparpillement.
- ✓ Attention : les résidus verts ne doivent pas contenir de débris de carton, plastique ou verre.

Pourquoi ?

Cette collecte nous permet de récupérer collectivement des tonnes de matières organiques puisque les résidus verts qui seront ramassés seront compostés plutôt que d'être enfouis.